



Julien Haure, Associé, Mayer Brown





Interview Julien Haure, associé, Mayer Brown.

Pouvez-vous nous décrire votre parcours ?

Mon parcours professionnel s'est construit au fil de rencontres et d'opportunités que j'ai su saisir et faire fructifier. J'ai débuté en tant que consultant en droit social au sein du groupe SVP; quatre années durant lesquelles j'ai acquis une solide culture générale en droit social. Puis, je suis devenu avocat. J'ai toujours fait en sorte de garder une ligne directrice et d'être cohérent dans mes choix : d'abord le choix d'exercer en droit social, la discipline juridique qui me permet le mieux de mettre en avant mes qualités d'écoute, de dialogue et de compromis et de placer l'humain au centre de ma réflexion. Ensuite, le choix des cabinets au sein desquels j'ai collaboré : tous étaient des cabinets internationaux où la pratique du droit social français se trouve quotidiennement confrontée à d'autres mentalités et à des visions différentes des rapports employeur/salarié. Cela m'a aidé à prendre de la hauteur par rapport à ma pratique et à appréhender mon rôle de conseil de manière moins académique.

En quoi Mayer Brown est un cabinet à la hauteur de vos espérances ?

C'est d'abord un cabinet de dimension internationale, qui jouit d'une excellente réputation. Etre reconnu comme le cabinet de l'année 2017 par le magazine Law 360 en est la référence ultime. Me concernant plus particulièrement, Mayer Brown m'offre un cadre professionnel optimal pour m'épanouir : son implantation géographique est idéale au regard de la typologie de mes clients (Industrie et Tech) ; le cabinet n'impose pas de cadre prédéterminé et laisse à chacun son espace d'expression ; c'est enfin un cabinet qui valorise en interne la coopération professionnelle (plutôt que la compétition) et qui promeut le travail dans le respect de valeurs humaines fondamentales.



Quels sont vos domaines de compétences ?

Je suis un généraliste du droit social mais avec une expertise plus aiguisée dans certains domaines tels que les restructurations d'entreprise, la gestion de carrière des cadres dirigeants et la mobilité internationale. J'interviens, ainsi que mon équipe, aussi bien en conseil qu'en contentieux. Ceci dit, je pense que ma singularité – que je m'efforce de cultiver et de transmettre – réside davantage dans une approche pragmatique des problématiques des clients et dans une réelle faculté d'adaptation en fonction de l'interlocuteur et du contexte du dossier.

Quel est votre meilleur souvenir de carrière ?

J'ai beaucoup de très bons souvenirs... Mais je pense qu'un des meilleurs a été le jour où j'ai annoncé aux collaborateurs avec qui je travaillais que j'allais rejoindre Mayer Brown et qu'ils m'ont fait part de leur souhait de me suivre.

Qui a le plus influencé votre carrière ?

Question difficile. Plusieurs personnes en fait, à des degrés et moments différents. Il y a d'abord eu Paul-Albert Vaillant, qui m'a recruté et formé chez Landwell & Associés. Il a été un modèle, dont je me suis inspiré mais également dont j'ai su me démarquer, pour pouvoir m'affirmer. Il y a également eu ma rencontre avec Jean-Philippe Lambert, dont le discours, la vision et l'enthousiasme m'ont rapidement convaincu de tenter l'aventure Mayer Brown. Il y a enfin des personnes de ma sphère privée, dont le soutien et les conseils ont été inestimables dans les moments clés de ma vie professionnelle.